

dp09

ATTESTATION DE LÉGÈRE DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret n° 2020-104 du 26 février 2020 relatif aux déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

DÉROGATOIRE

portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

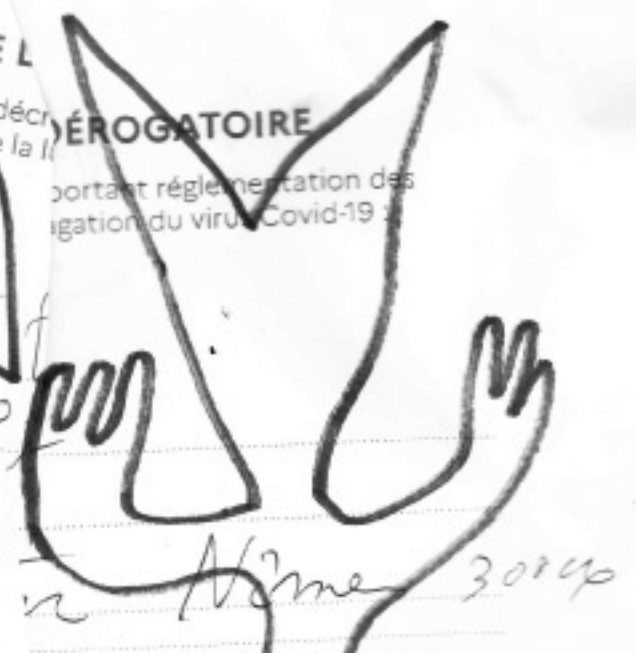
Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

Châteauneuf
26-02-1978
18 rue



certifie que mon déplacement est autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

déplacements entre établissements scolaires lorsqu'ils sont indisponibles et effectués sous forme de déplacements professionnels ne pouvant être différés

déplacements pour les personnes exerçant une activité professionnelle, commerciale, artisanale, agricole ou industrielle

déplacements pour les personnes exerçant une activité professionnelle, commerciale, artisanale, agricole ou industrielle

déplacements pour les personnes exerçant une activité professionnelle, commerciale, artisanale, agricole ou industrielle

déplacements courts, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, commerciale, artisanale, agricole ou industrielle, l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de déplacements collectifs

et les achats de biens et services nécessaires à la vie courante

visite dans des lieux

nécessaires, pour l'exercice de l'activité professionnelle, commerciale, artisanale, agricole ou industrielle

et les déplacements courts, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à

Ni

le 21/03/2020

(signature)